

## ❖ Cépées d'arbres et d'arbustes taillées sur les trois faces

### ❖ Description :

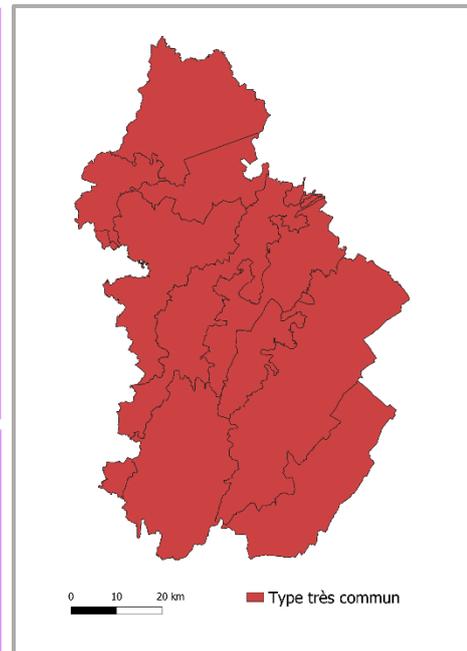
Les haies taillées au carré, autrement dit les haies basses, sont composées d'arbres et d'arbustes taillés latéralement et sommitalement. Leur hauteur dépasse légèrement celle des clôtures prises généralement à l'intérieur.

La taille fréquente (annuelle/bisannuelle) des jeunes repousses affaiblit certaines essences. D'autres comme la ronce, le prunier et le cornouiller sanguin supportent et sont stimulées par cette taille. Ces essences deviennent dominantes avec le temps. Les haies basses présentent ainsi une plus faible richesse spécifique en essences d'arbustes par rapport aux autres types de haies. La taille régulière empêche leur floraison et fructification mais densifie leur feuillage.

### ❖ Contexte :

Les haies basses sont principalement retrouvées, sur l'ensemble du territoire du Jura, en interface entre prairie et route ou chemin. Leur entretien est donc généralement géré par les associations foncières et/ou les collectivités.

En Combe d'Ain, les haies basses sont assez spécifiques et nombreuses. De plus, on y observe plus couramment des haies basses en interface entre deux parcelles que dans les autres petites régions agricoles.



### ❖ Préconisations de gestion :

#### Evolution

- La taille au carré est une gestion dégradante et vivement déconseillée. Ce type de haie s'appauvrit progressivement et perd toutes fonctionnalités. Son maintien ne doit se limiter qu'à des cas précis de haies en bordure de voirie où des questions de sécurité et de visibilité sont en jeu.
- Il est conseillé de laisser de nouveau les arbustes et arbres pousser librement en hauteur et de convertir idéalement ce type de haie basse en haie moyenne/haute (cf. taillis sous futaie en bordure de route/chemin, p.42). La pousse ponctuelle de certains arbres/arbustes devrait être au moins favorisée.

#### Modalités de gestion :

Evolution en taillis mixte taillés sur 3 faces sous futaie :

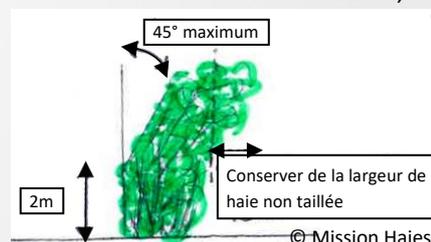
- ➔ Identifier les fruitiers sauvages, les essences d'arbres et d'arbustes peu communes et d'intérêts (ex : aubépine) et les préserver de la taille sommitale

Conversion en haie moyenne/haute :

- ➔ Taille latérale tous les 2-3 ans (**fiche 1**)
- ➔ Identifier les jeunes arbres et aider leur développement par une taille de formation (**fiche 5**)

RQ : si le risque d'emprise sur la voirie est trop forte et menace la sécurité routière, la haie peut être taillée en chanfrein.

- ➔ L'angle de coupe doit être de 35-45°
- ➔ Il faut garder au moins 50% des branches côté champ pour ne pas entraver ni la croissance en hauteur ni la fructification de la haie.



La gestion des haies en bordure de voiries est généralement sous la responsabilité des communes ou des associations foncières. L'entretien peut être délégué à des entreprises d'élagage. Pour améliorer la gestion générale, par la conduite et la fréquence de taille, une charte de bonnes pratiques établissant un plan de gestion à l'échelle de la commune pourrait être travaillée et élaborée avec les élus et les entreprises prestataires.

Pour en savoir + : un exemple de charte proposé par l'ATBVB, pour le bassin du Trévalo (59) est présenté sur le site suivant : <http://atbvb.fr/journees-techniques/atbvb-regeneration-naturelle-du-bocage-pratique-gestion-et-retours-d-experience>

Pour en savoir + sur la gestion des haies basses : Mission Haies. Reconvertir une haie basse en haie haute : comprendre les étapes successives pour mieux les gérer.



Petite Montagne



Combe d'Ain



Revermont



Premier Plateau



Combe d'Ain



Bresse